



# MICROTEL - MULTIMÉDIA

Confédération Française des Fédérations et Associations de  
Microinformatique, Télématique, Réseaux et Multimédia.

33 Rue Saint Ausone - 16000 ANGOULÊME

☎ 06.82.78.29.85

<http://portail.microtel-clubs.fr/>

microtel.multimedia@wanadoo.fr

## Assemblée Générale Ordinaire

Dimanche 29 Avril 2012 de 10 h 30 à 12 h à Vincennes (Val de Marne)

### Ordre du jour :

1. **Rapport Moral 2011**
2. **Rapport Financier 2011**
3. **Cotisations 2012/2013 et Budget Prévisionnel 2012**
4. **Election du Conseil d'Administration**

Nombre Total d'adhérents : 2314, Quorum: 1158, nombre maximum de voix d'un mandataire : 694, tous les adhérents étaient représentés.

### 1. RAPPORT MORAL 2011

Avant de donner lecture du rapport moral 2011, au nom du Conseil d'Administration, je vous demanderai de vous lever et d'avoir une pensée pour un membre du Conseil d'Administration, qui depuis nos dernières rencontres nationales, nous a brutalement quitté: Hervé MICHEAU qui avait intégré l'équipe technique.

Sa perte est cruelle pour sa famille à laquelle nous renouvelons nos condoléances, elle l'est aussi pour nous. Son exemple, comme ceux d'autres membres du Conseil d'Administration disparus au cours des années précédentes, doivent nous inciter à poursuivre l'œuvre entreprise. Et je voudrais évoquer la disparition de François ROUHIER Président du Club Ciroco de Courbevoie.

---

Après trente quatre ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent encore quelques espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Trente quatre ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le « zapping » semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi une règle intangible.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes, et de loin, la plus ancienne des associations de ce type en France.

La modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces trente quatre années, tant sur le plan local, que régional et national.

Ce résultat n'est pas dû au hasard, mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

Au risque de me répéter une fois de plus, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est que cela.

Trente quatre ans après la première création, c'est-à-dire déjà près d'une génération et demie plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique,

comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2011 a été la quatorzième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la quasi-totalité des ressources est fournie par les cotisations de chacun des adhérents des clubs, complétée par le revenu des fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minime prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni, via Internet tous les mois sauf durant les vacances, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération a évolué sous la responsabilité de l'équipe technique, le site a été refait et transféré sur un nouvel hébergement, il est maintenant hébergé sur un serveur dédié de la société OVH, Le serveur est loué à titre personnel par François Lecluse, Directeur Technique qui concède un espace sur ce serveur, à titre gracieux, à MICROTEL-MULTIMEDIA.

Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> <http://portail.microtel-clubs.org> (portail peut être remplacé par www)

Le nouveau site utilise le CMS « Joomla ». L'outil a de nombreuses possibilités mais a posé quelques problèmes de récupération de l'existant. Des scripts ont dû être écrits pour récupérer l'ancienne identification et la transmettre à celle prévue dans Joomla.

Pour ne pas tout refaire certaines pages de l'ancien site ont été récupérées mais au prix de quelques libertés par rapport à l'usage normal de Joomla.

Le site propre aux rencontres est maintenant hébergé aussi sur le même serveur. Il est autonome et il est administré par le club organisateur des rencontres.

Tout est opérationnel et il est référencé en bonne position par Google quand on recherche « microtel »

Pour mémoire : L'ancien site [www.microtel.fr.eu.org](http://www.microtel.fr.eu.org) existe toujours, mais sa page d'accueil renvoie sur le nouveau.

Il continue d'héberger les sites propres des clubs normands, et peut servir à différents essais ou sites temporaires par exemple.

Il est actuellement en cours de transfert vers une machine virtuelle plus moderne, ce qui va permettre d'y « faire le ménage », en particulier supprimer les traces de l'ancien site national.

La Confédération coordonne l'organisation des Rencontres Nationales, le Conseil d'Administration veille à leur organisation avec le soutien des fédérations régionales et du Club organisateur sur le terrain, elles sont le support des Assemblées Générales. Ces Rencontres Nationales réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et de ce fait facilitent les échanges et les partenariats.

Elles permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2011 elles se sont tenues à Saint Omer dans le Pas de Calais, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement de Didier Derache et de son équipe, au soutien de la FCPM, de la Fenoram, de la Framif, de la Fédération Lotharingie, de la Fédération nationale Amiposte. Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Cet événement annuel se double traditionnellement de la remise des prix du Concours Microtel, qui souligne la qualité des activités des Clubs. Micronet 91 et Micronet Vincennes figuraient au palmarès.

Les Fédérations régionales Aquitaine, Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine, Midi-Pyrénées et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2011 à Saint Omer par le Club de Vincennes qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de la Fédération Lotharingie, de la Framif, de Fédération nationale Amiposte, en termes de dotation du challenge et pour leurs soutiens au Rencontres Nationales.

A la suite des décisions prises en Assemblée Générale en 2006, un partenariat avec les groupes d'utilisateurs Microsoft et les utilisateurs de logiciels libres a été établi.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Pierre PUHARRÉ et son équipe pour l'organisation du Challenge et des Rencontres 2012.

Benoît JACQUOT, Saïd FERHAT, Jacques GOLDSCHNEIDER et leurs Fédérations, pour l'aide à l'organisation de ces Rencontres.

François LECLUSE, Hervé MICHEAU, Jean SAQUET et Didier CLERMONTÉ pour leur travail sur le serveur confédéral.

Benoît JACQUOT pour la mise à disposition du serveur Teamspeak facilitant les réunions de Conseil d'Administration.

Yves CARTERON, pour son travail de Secrétariat et Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

**1ère résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral 2011.**

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **2. RAPPORT FINANCIER 2011**

COMPTES D'EXPLOITATION 2011			
DEPENSES		RECETTES	
ASSURANCES	1 058,95 €	COTISATIONS-ADHESIONS	3 129,80 €
EAU & ASSAINISSEMENT	11,54 €	INTERETS	290,94 €
ELECTRICITE	195,81 €		
TELECOMS et AFFRANCHISSEMENTS	325,79 €		
SUBVENTIONS Rencontres Nationales	1 200,00 €		
SUBVENTIONS Prix Concours Microtel	450,00 €		
FRAIS BANCAIRES	124,12 €		
EXCEDENT D'EXPLOITATION :	54,53 €		
<b>TOTAL</b>	<b>3 420,74 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 420,74 €</b>

Les écarts constatés par rapport au budget prévisionnel ont abouti à un léger excédent d'exploitation, témoin d'une saine gestion.

Avant de communiquer les chiffres du bilan, il faut préciser que la réserve antérieurement placée sur un compte spécial a été réintégré sur le livret dont le rendement est supérieur et ne supporte pas de frais de gestion.

Le Bilan est sain, il permet d'envisager l'avenir avec sérénité :

BILAN 2011			
ACTIF		PASSIF	
COMPTE CHEQUE	439,92 €	FONDS ASSOCIATIFS antérieurs	19 792,12 €
LIVRET	19 406,73 €	RESULTAT	54,53 €
<b>TOTAL :</b>	<b>19 846,65 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>19 846,65 €</b>

**2ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier de sa gestion 2011.**

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **3. COTISATION CONFEDERALE 2012/2013 ET BUDGET PREVISIONNEL 2012**

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2012/2013.

BUDGET PREVISIONNEL 2012			
DEPENSES		RECETTES	
ASSURANCES	1 080,00 €	COTISATIONS-ADHESIONS	2 664,40 €
EAU & ASSAINISSEMENT	15,00 €	INTERETS	380,60 €
ELECTRICITE	200,00 €		
TELECOMS et AFFRANCHISSEMENTS	100,00 €		
SUBVENTIONS Rencontres Nationales	1 200,00 €		
SUBVENTIONS Prix Concours Microtel	250,00 €		
FRAIS BANCAIRES	100,00 €		
TOTAL	2 945,00 €	TOTAL	2 945,00 €

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra une aide aux Fédérations et Clubs, avec en particulier la dotation des prix du Concours et l'organisation des Rencontres Nationales, la gestion des adhésions, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

**3ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve la cotisation confédérale 2012/2013 et le Budget Prévisionnel 2012**

**La résolution est adoptée à l'unanimité moins 75 abstentions.**

### **4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **Liste des candidats au Conseil d'Administration :**

<b>Denis BERTHOZ</b>	Animateur Microtel Gagny
<b>Michel CANAUX</b>	Président de la Fédération Midi Pyrénées
<b>Yves CARTERON</b>	Président de la Fédération Charentes Poitou
<b>Jean-Jacques CHABERT</b>	Président de Microtel Angoulême
<b>Alain CHAUVAUD</b>	Président d'Ademir Microtel Villefagnan
<b>Didier CLERMONTÉ</b>	Directeur Technique Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Hélène DUMUR</b>	Présidente de la Fédération Normande
<b>Saïd FERHAT</b>	Président d'Amiposte Gagny
<b>Jacques GOLDSCHNEIDER</b>	Président de la Fédération Ile de France
<b>Benoît JACQUOT</b>	Président de la Fédération Lotharingie
<b>François LÉCLUSE</b>	Président de Libre En Poche
<b>Karine LÉCLUSE</b>	Présidente de la Fédération Rhône Alpes
<b>Daniel MILLE</b>	Président de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Pierre PUHARRÉ</b>	Secrétaire de la Fédération Ile de France
<b>Jean SAQUET</b>	Directeur Technique Microtel Caen
<b>Jean-François SBARDELLA</b>	Président de Microtel Montélier-Valence-Romans
<b>Antoine VIEL</b>	Trésorier de la Fédération Normande

**4ème résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale approuve la liste de candidats présentée.**  
**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

Le Président :



Jean-Jacques CHABERT